

# Une agence *qui veille sur vous*



L'objectif municipal est que l'agence de la tranquillité publique soit opérationnelle 24 h sur 24.

Bruno Derbord

**L'agence municipale de la tranquillité a profité de la période estivale pour se placer sur sa rampe de lancement.**

**A**u mois de juin 2001, l'Agence municipale de la tranquillité publique urbaine (AMTPU) a pris ses quartiers place du Roulage, dans le petit bâtiment récemment libéré par l'Office de tourisme. Là, des employés municipaux en charge de cette mission reçoivent les Niortais confrontés à des troubles certes sans gravité le plus souvent, mais qui empoisonnent leur vie. Ce qu'on appelle - sans toujours savoir très précisément ce que le terme recouvre - les "incivilités". Le

voisin qui fait du bruit, le mur tagué à répétition, les ados qui font des leurs en pleine nuit, juchés sur le toit d'un équipement municipal, le chien qui erre et apeure les passants... Le travail des agents est d'abord d'écouter, puis d'analyser les besoins et de mettre en œuvre la solution la plus efficace, la plus rapide et la mieux proportionnée au problème évoqué. Ce peut être d'alerter un service compétent lorsque la situation le justifie : la police nationale si les faits sont graves,

le Samu ou les pompiers lorsqu'il y a danger pour une personne. Mais le plus souvent, ils répondent par leurs propres moyens, en coordonnant l'action des différents intervenants niortais de la prévention et de la médiation sociale : maisons communales pour tous, maisons communales de la citoyenneté, service de proximité, Apas, etc.

## 24 h sur 24 en 2002

Cet été, le service a fonctionné de 8 h à 20 h du lundi au vendredi. D'ici la fin de l'année, l'ouverture sera prolongée jusqu'à 1 h. "Nous sommes en période de lancement, explique Jean-Louis Bussonnais, directeur de ce service. A terme, et probablement en 2002, nous fonctionnerons 24 h sur 24, 365 jours par an. C'est l'objectif des élus municipaux, qui souhaitent que des solutions soient immédiatement apportées lorsque les Niortais sont confrontés à un problème. Mais cela induit de nous organiser, et surtout de renforcer l'équipe." Les animateurs et éducateurs urbains, et des personnes-relais dans les quartiers sont à pied d'œuvre pour suivre les publics en difficulté, accompagner les actions de prévention initiées par la Ville, ou encore former les préadolescents et adolescents à la citoyenneté. Le recrutement d'un directeur et de six agents

de police municipale est en cours. Ils encadreront des emplois-jeunes et travailleront la nuit.

Une fois organisée pour apporter des réponses immédiates aux besoins des Niortais en matière de sécurité, l'Agence pourra inscrire son travail dans une plus longue durée : imaginer de nouvelles démarches adaptées au terrain, et mieux coordonner encore l'action des différents partenaires. Une harmonisation qui a déjà produit des effets - notamment avec la police et la justice - depuis la signature du Contrat local de sécurité. L'agence aura aussi vocation à devenir un Observatoire de la tranquillité publique urbaine, pour recenser et analyser les informations recueillies, et un "Point accès droit", pour aider les Niortais à obtenir des réponses claires et précises dans le domaine juridique.

Déjà, l'opération de lancement cet été a permis de constater que le service répondait à un réel besoin. "En un mois d'été, nous avons ouvert pas moins de quarante dossiers" conclue Jean-Louis Bussonnais. ■

D.M.

**Numéro vert. Appel 24 h sur 24 (répondeur en dehors des horaires d'ouverture) : 0800 155 155**

# La tournée *des entreprises*

**L'**Office de tourisme reprend le cycle de ses visites à thèmes. Rappelons-le, il s'agit de permettre aux Niortais de découvrir de l'intérieur les richesses économiques ou patrimoniales de leur cité. Avec quelques nouveautés cette saison, comme le Centre météo, la CAF, ou Intermu- tuelles assistance. Les Chamois niortais -qui avaient attiré beaucoup de visiteurs en février dernier- ne res-

teront pas sur la touche. Alors tous à vos agendas, voici les rendez-vous de l'année 2001 : aéroport et aéro- club de Niort le 10 octobre, Pôle régional des métiers d'art le 17 et IBS le 29. Au mois de novembre, c'est IMA qui ouvrira ses portes le 6 (la date est à confirmer), puis la CAF des Deux-Sèvres le 8, et enfin le Centre de la Poste le 16. ■



Bruno Derbord